

Andenne, le 20 janvier 2023

**Aux membres du collège communal
de la Ville d'Andenne**

Place des Tilleuls, 1

5300 ANDENNE

Mesdames, Messieurs,

Auriez-vous l'obligeance de bien vouloir inscrire le point suivant à l'ordre du jour de notre prochain Conseil communal prévu le 30 janvier ?

D'avance, je vous en remercie.

Olivier Vandecasteele doit être libéré

Plus personne n'ignore que notre compatriote Olivier Vandecasteele est actuellement retenu en Iran. Lors d'un bref séjour dans ce pays qu'il connaissait bien pour y avoir vécu et travaillé (pour rappel, Olivier Vandecasteele a été travailleur humanitaire), il a été arrêté le 24 février 2022. Incarcéré dans la prison d'Evin, il a été soumis à la torture et à d'autres mauvais traitements. Après quelques mois, il a été transféré dans un lieu inconnu. Il est retenu à l'isolement et dans le froid et ses conditions de détention sont catastrophiques. Olivier Vandecasteele vient d'être condamné à 40 ans de prison et 74 coups de fouet, pour espionnage notamment. Mais les charges exactes retenues à son encontre ainsi que le tribunal qui les a prononcées n'ont pas été communiqués.

Le ministre belge de la Justice a déclaré que cette arrestation était directement liée à la condamnation en Belgique d'un ex-diplomate iranien pour un crime terroriste. Cela alimente les craintes que la détention arbitraire d'Olivier Vandecasteele soit une forme d'outil de pression utilisé par les autorités iraniennes pour faire pression sur la Belgique.

La Belgique et Amnesty International demandent à l'Iran de libérer immédiatement Olivier Vandecasteele et, dans l'intervalle, de révéler le lieu où il est détenu, de veiller à ce qu'il soit bien traité, qu'il ait accès à un avocat de son choix et qu'il puisse avoir des contacts réguliers avec sa famille et nos services consulaires. Ainsi, un élan citoyen et solidaire tente de faire agir la diplomatie belge tout comme le gouvernement belge pour faire libérer Olivier Vandecasteele.

Le groupe AD&N demande dès lors au Conseil communal d'adopter la motion ci-jointe.

Je vous remercie.

Pour le groupe AD&N,



Etienne SERMON,
Conseiller communal

Projet de motion en soutien à Olivier Vandecasteele

Considérant que le travailleur humanitaire Olivier Vandecasteele a été arrêté le 24 février 2022 sans aucun motif par les autorités iraniennes ;

Considérant que cette arrestation est arbitraire ;

Vu les conditions déplorables et inhumaines, dans lesquelles s'est trouvé enfermé Olivier Vandecasteele, dans la prison d'Evin (Iran) ;

Considérant qu'en plus de neuf mois, malgré une insistance répétée, l'Ambassadeur belge n'a obtenu que six visites consulaires sous haute surveillance ;

Considérant qu'Olivier Vandecasteele n'a dès lors pas le droit d'évoquer les sujets qu'il souhaite lors de ces entretiens ;

Considérant que la santé de l'intéressé se dégrade fortement ;

Considérant qu'Olivier Vandecasteele a informé les services consulaires avoir comparu devant un tribunal à l'insu des autorités belges locales et de ses avocats iraniens ;

Considérant que son "avocat" désigné par le tribunal n'a jamais pris la parole pendant son "procès" ;

Considérant qu'Olivier Vandecasteele a également signalé avoir été condamné pour toutes les charges retenues contre lui sans avoir été autorisé à communiquer sur ces charges ;

Considérant que cette injustice et le manque de perspectives pour Olivier Vandecasteele ont sérieusement entamé sa capacité de résistance tant physique que mentale ;

Considérant qu'Olivier Vandecasteele est toujours à l'isolement complet depuis bientôt un an et qu'il est détenu dans des conditions inhumaines, ce qui est considéré comme de la torture par les Nations Unies et Amnesty International ;

Considérant que le Parlement fédéral a adopté le 20 juillet 2022 le projet de loi d'assentiment à plusieurs traités, dont celui qui organise la possibilité de transfèrement de prisonniers entre la Belgique et l'Iran ;

Considérant que ce traité ouvrait la porte à un échange de prisonniers, d'un côté, le diplomate iranien, condamné en 2021 en Belgique à 20 ans de prison pour un projet d'attentat en France et, de l'autre, Olivier Vandecasteele ;

Considérant que la Cour constitutionnelle a décidé le 8 décembre 2022 de suspendre la loi d'assentiment au traité qui permet le transfert ;

Considérant qu'Olivier Vandecasteele a été condamné à une peine de 40 ans de prison et 74 coups de fouets ;

Considérant que la famille et les proches d'Olivier Vandecasteele sont anéantis par cette situation ;

Considérant la mobilisation citoyenne en soutien à Olivier Vandecasteele, notamment au travers d'une pétition ayant recueilli plusieurs dizaines de milliers de signatures et au travers de différentes actions de sensibilisation en Belgique et même au-delà de ses frontières ;

Le Conseil communal d'Andenne, demande

- à la Commission européenne, au gouvernement fédéral, à l'Ambassadeur de Belgique en Iran et à l'Ambassadeur d'Iran en Belgique de mettre en œuvre toutes les procédures diplomatiques possibles pour faire libérer Olivier Vandecasteele en urgence ;
- à la Commission européenne, au gouvernement fédéral, à l'Ambassadeur de Belgique en Iran et à l'Ambassadeur d'Iran en Belgique de veiller à la dignité des conditions de détention d'Olivier Vandecasteele ;
- au Premier ministre, au ministre de la Justice et à la ministre des Affaires étrangères de prendre une initiative internationale, par exemple sous la forme d'un nouveau traité ou d'une nouvelle déclaration internationale, contre les prises d'otages étatiques ;
- à la ministre des Affaires étrangères de se rendre sur place pour rencontrer l'intéressé et obtenir sa libération sans contrepartie insidieuse ;
- à la Ville d'Andenne d'inciter ses citoyens à signer la pétition d'Amnesty International ;
- qu'une banderole soutenant Olivier Vandecasteele soit installée sur la façade de l'Hôtel de Ville d'Andenne.

Copie à la Présidente de la Commission européenne, au Premier ministre, au ministre de la Justice, à la ministre des Affaires étrangères, à l'Ambassadeur de Belgique en Iran et à l'Ambassadeur d'Iran en Belgique